

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 04/04/2013

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 11 avril 2013**

--- o0o ---

L'an deux mille treize, le onze avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. de ZANET), DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes BERBILLE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, M. MARSAN, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés : MM. de ZANET (a donné procuration à M. BROQUÈRES), LASSUS, MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B

Délibération n°12

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Emplois saisonniers – budget principal de la commune

Pour l'année 2013, il est proposé de recruter des emplois saisonniers :

- Au sein des Services Techniques Municipaux et selon les besoins des services, dans la limite de 4 à 5 personnes sur la période du mois de juin au mois de septembre 2013
- Au sein du Service « EASA », dans la limite de deux personnes sur la période du mois de mai au mois d'août 2013 pour le bon fonctionnement de la piscine

Il est précisé que le bureau des adjoints a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable.

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

J.F. BROQUÈRES